



Le Journal d'ARGENT

Décembre 2023

Chers Argentais, chères Argentaises,

Une année s'achève, une nouvelle s'annonce...

Au crépuscule de l'année 2023, nous pouvons être fiers du travail accompli, ensemble, pour la mise en lumière de notre commune grâce notamment à l'organisation de notre comice agricole.

Véritable travail d'équipe entre les agriculteurs, les comités des fêtes, les communes du canton, les associations, les élus au conseil municipal, les services municipaux, et vous chers bénévoles, qui avez œuvrés, très souvent dans l'ombre, pour décorer les chars, et les rues de notre commune pour le plus grand bonheur de nos nombreux visiteurs qui ont pu admirer votre travail et votre investissement.



Après la crise sanitaire qui a entraîné un véritable repli sur soi, ou le nombre de bénévoles et de personnes qui s'investissent fondent comme neige au soleil, le pari était osé, mais ensemble nous l'avons relevé et se fut une véritable réussite. Je vous en remercie, une nouvelle fois, très sincèrement.

L'organisation de cet évènement ne nous a pas empêché de mener à bien de nombreux travaux et projets, comme vous pourrez le constater en lisant les pages qui leurs sont consacrés.

Nous avons notamment pu achever les travaux du Pôle Culturel après de nombreuses péripéties, refaire la cour de la crèche et continuer d'investir pour maîtriser au mieux les dépenses d'énergie en constante augmentation.

Nous nous tournons maintenant vers l'avenir. Les projets pour 2024 sont nombreux et attendus, malgré des contraintes financières de plus en plus fortes, aggravées par une explosion des coûts des fluides et des matières premières.

La préparation budgétaire pour l'année 2024 s'annonce difficile, mais vous savez pouvoir compter sur notre engagement et notre détermination pour continuer à développer et faire vivre Argent.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, de très belles fêtes de fin d'année et une bonne année 2024.

Votre Maire



Directeur de la publication : Anne CASSIER
Comité de rédaction : Sophie ESPEJO, Gaëlle GIRAUD, Stéphane BORDIER, Valérie LALBAT, Amandine ANCEAU, Hélène DEHAN-LABBÉ
Photos : Mairie d'Argent, Catherine BORDIER, Agnès HERTAULT, Marine CALU



Les résumés des comptes rendus du Conseil Municipal

Conseil du 22 juin 2023

- ✓ Tarifs municipaux 2023 – Activité « Balade au fil de l'eau »
- ✓ Retrait de la délibération n°33/2021 en date du 17 juin 2021 sollicitant le versement d'un fonds de concours à la Communauté de Communes Sauldre et Sologne pour l'entrée au capital de la SEM Territoires Développement
- ✓ Attribution d'une subvention à l'association « La Fabrique en Folie » et d'une subvention exceptionnelle à l'Association Sportive du Collège Gérard Philipe
- ✓ Modalités de remboursement des frais liés au personnel du budget annexe de l'eau et de l'assainissement au budget principal de la commune – Définition des clés de répartition
- ✓ Admissions en non-valeur
- ✓ Vente d'une parcelle Rue Nicolas Leblanc à l'entreprise CATON
- ✓ Approbation du Contrat de Territoire 2022/2026 avec le Département du Cher
- ✓ Approbation de la convention d'assistance technique départementale pour la protection des périmètres des captages d'eau potable
- ✓ Rapport 2022 sur le prix et la qualité de l'eau et de l'assainissement
- ✓ Modification des statuts de la Communauté de communes Sauldre et Sologne permettant de conduire une étude préalable au transfert des compétences eau et assainissement
- ✓ Participation financière des communes de résidence aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Argent sur Sauldre pour l'année scolaire 2022-2023
- ✓ Fixation du forfait communal pour les élèves domiciliés à Argent sur Sauldre et scolarisés dans une autre commune pour l'année scolaire 2022-2023
- ✓ Avenant au Fonds de solidarité logement 2023 du Conseil Départemental du Cher
- ✓ Validation du tracé du sentier de grande randonnée GR « Pays de Sologne » sur la partie du territoire de la commune d'Argent sur Sauldre
- ✓ Communication des décisions prises par délégation

Les comptes rendus complets sont consultables sur votre site internet : www.argentsursauldre.fr
Rubrique : Votre ville - Vos élus - Comptes rendus du Conseil Municipal

Suivez l'actualité de la commune



argentsursauldre.fr



[@argentsursauldre](https://www.facebook.com/argentsursauldre)



[mairie_argent_sur_sauldre](https://www.instagram.com/mairie_argent_sur_sauldre)



Argent-sur-Sauldre - 18410

Conseil du 21 septembre 2023

- ✓ Marché de travaux du Pôle musical et culturel - Exonérations des pénalités
- ✓ Attribution d'une subvention complémentaire au CCLA
- ✓ Admission en non-valeur et créances irrécouvrables
- ✓ Dépenses « Fêtes et cérémonies » à imputer au compte 623
- ✓ Modification des Statuts de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne portant transfert de compétence « Gestion de la piscine des étangs »
- ✓ Rapport d'activité de la Communauté de communes Sauldre et Sologne
- ✓ Approbation de la Convention Territoriale Globale Sauldre et Sologne 2023-2027
- ✓ Approbation de la convention relative à l'entretien du balisage des circuits vélo de la Communauté de communes Sauldre et Sologne
- ✓ Rapport d'activité du Pays Sancerre Sologne
- ✓ Modification des statuts du Syndicat d'Entretien du Bassin du Beuvron (SEBB)
- ✓ Tableau des effectifs
- ✓ Création des postes d'agents recenseurs pour le recensement de la population 2024
- ✓ Déclassement du domaine public du terrain situé rue Nicolas Leblanc appartenant à la voirie communale
- ✓ Avis du Conseil municipal sur la décision du Département du Cher d'abroger les plans d'alignement sur les routes départementales
- ✓ Communication des décisions prises par délégation

Le PEDT

Le Projet Éducatif Territorial est mis en place depuis 2014. Il répond aux demandes de la loi de refondation de l'école avec la semaine d'école à 4 jours et demi. L'école élémentaire arrive au terme de la convention signée pour 3 ans. Il va donc falloir réfléchir au devenir du PEDT pour la rentrée de septembre 2024.



Pour cela, votre avis nous intéresse !

Une consultation va être menée auprès de vous, parents, et de l'équipe enseignante pour avoir votre opinion :

- Rester avec une semaine à 4 jours et demi et offrir aux enfants la possibilité de terminer les cours plus tôt, à 15h45 et bénéficier gratuitement des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)

OU

- Demander une dérogation pour passer à la semaine de 4 jours avec une fin des cours à 16h30

Le Recensement



En 2024, sous l'égide de l'INSEE, la Commune d'Argent-sur-Sauldre réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer les projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 18 janvier au 17 février 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Le recensement en ligne

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Cinq agents recenseurs ont été recrutés par la commune pour réaliser le recensement 2024. Faites leur bon accueil !



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population,
rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune,
veuillez contacter : 02 48 81 50 62.

Le Comice Agricole



Les fermes ouvertes

Samedi 2 septembre 2023

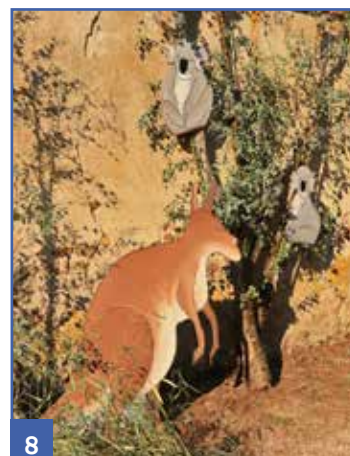


Avec la participation de la Petite Bergerie, des Millerins et de la Foucherie.

Le Comice Agricole



Les rues décorées



1. Rue Hoche
2. Rue du 4 Septembre
3. Rue nationale
4. Boulevard Holodenko

5. Avenue de la Gare
6. Boulevard Théophile Pellé
7. Place de la Mairie
8. Rue de Clémont

9. Boulevard de Verdun
10. Entrée de la ville
11. RD 940

Le Comice Agricole



La journée agricole, le théâtre de rue et la soirée dansante

Samedi 9 septembre 2023



Le Comice Agricole



Le Comice Agricole



La cavalcade

Dimanche 10 septembre 2023



Le Comice Agricole



L'église

Nous continuons d'avancer sur le dossier de l'église. Après l'accord de l'architecte des bâtiments historiques, nous avons pu ouvrir le marché de recrutement des entreprises qui a été réalisé courant octobre. Des entreprises ont répondu sur tous les lots. Les travaux pourront commencer en début d'année 2024, après la validation des entreprises et du coût définitif des travaux par les assurances. Nous cherchons des subventions pour financer ces travaux de rénovation estimé à 260 000 €. La durée prévue des travaux est de à 6 mois.

Le Pôle culturel

Après l'accord de la commission de sécurité réunie le 7 novembre 2023, le Pôle culturel a enfin ouvert ses portes et toutes les associations ont pu investir et faire vivre ce lieu.



Installation de nouvelles jardinières

De nouvelles jardinières en métal ont été installées devant le Pôle culturel pour accueillir les ifs.

Étude de sécurisation de la RD180 / rue du 4 Septembre et du boulevard Théophile Pellé

Les travaux de sécurisation, afin de réduire la vitesse, sur la RD 180 / rue du 4 Septembre et le boulevard Théophile Pellé se poursuivent :

- Sur la RD 180 (rue du 4 Septembre), les tests réalisés avec des écluses expérimentales en début d'année 2023 ont permis de réduire la vitesse. Les mesures effectuées par le conseil départemental l'ont confirmé. La commune va donc mettre en place en début d'année, deux ralentisseurs devant le château d'eau sur la rue du 4 septembre et des écluses définitives après le rond-point en direction de Sainte-Montaine.
- Sur le boulevard Théophile Pellé, des écluses expérimentales ont été mise en place courant octobre 2023. Si les tests de vitesse s'avèrent également concluants comme c'est le cas sur la RD180, des écluses de stationnement ou symétriques définitives seront également mises en place. Le projet d'une piste cyclable sur ce boulevard est également à l'étude.
- Les passages piétons supprimés suite au retrait des pavés boulevard Théophile Pellé ont été repeints.



Changement d'une porte double à l'école maternelle

Pour éviter les entrées d'air et maintenir le bénéfice d'un nouveau réseau de chauffage, une porte double donnant dans une des deux salles de classe a été changée pour un montant de 2 600 €.

Rénovation du réseau de chauffage de l'école maternelle et de la garderie

Les réseaux de chauffage de l'école maternelle et de la garderie ainsi que les radiateurs étant vétustes, des travaux de rénovation ont été réalisés pendant les vacances d'été pour un montant de 14 500 €. Pour des raisons d'économie budgétaire, les finitions (peinture, coffrage), seront réalisées ultérieurement, en régie, par nos agents.

Rénovation du chauffage du Pôle culturel et de la salle Jacques Prévert

La chaudière gaz située dans les caves du Pôle culturel alimentant la salle Jacques Prévert, le Pôle culturel et un logement communal a été changée pour un montant de 23 200 €. Nous avons installé un système de chauffage séparé afin de chauffer indépendamment les deux bâtiments et ainsi réaliser des économies.



Le changement des fenêtres de la mairie

Une première partie du remplacement des fenêtres du 1^{er} étage a été réalisé en début d'année 2023 pour un montant de 16 500 €. La deuxième partie sera effectuée début 2024 pour un montant de 17 600 €.

Réfection des marches de la mairie et de la bibliothèque

Après de longues années de procédures, nous avons enfin obtenu gain de cause ! L'assurance a reconnu la malfaçon et nous a indemnisés. L'entreprise est retenue, le devis est signé, début des travaux au retour du beau temps.

L'éclairage public

La deuxième partie de la rénovation de l'éclairage public de la RD940 à partir du boulevard Théophile Pellé jusqu'au rond-point de Super U sera réalisée en 2024 pour un montant de 49 500 €.



À l'aube de ses 60 ans, la société Paragon ID toujours en pleine expansion

La société Paragon ID, installée à Argent-sur-Sauldre depuis 1964 ne cesse de se transformer. Connue pour l'impression d'étiquettes industrielles et de tickets dans les transports publics, Paragon ID s'est fortement développée dans les technologies d'identification sans contact basées sur la radiofréquence (RFID). Elle produit notamment des étiquettes de traçabilité pour des secteurs variés tels que la logistique, le commerce de détail, l'automobile, l'aviation et la pharmacie.

En 2022/2023, le groupe Paragon ID a réalisé un chiffre-d'affaires de 192M€. La société emploie plus de 900 personnes à travers sept pays, mais l'usine d'Argent, maison mère, reste le site industriel phare avec 230 salariés.

Il est doté de 4 ateliers distincts – Tickets magnétiques, étiquettes adhésives, RFID, ainsi qu'un atelier Solutions & Services où les équipes personnalisent et envoient des millions de cartes et de courriers chaque année. Avec le développement rapide de la RFID, l'atelier dédié à cette activité est en pleine expansion.

De ce fait, l'entreprise a racheté l'ancien site de ME2C, situé juste derrière. D'ici les prochains mois, l'atelier Solutions & Services sera transféré dans ce bâtiment afin de libérer de l'espace pour les futurs investissements en RFID.



Photos © Paragon ID

Les projets de développement industriels de l'entreprise sont en effet nombreux. Lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels au sein du plan « France Relance » en 2020, l'entreprise bénéficie également du soutien de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, du département et de la région, qui attachent une grande importance à l'essor local de l'industrie française.

Franck Hervier, Directeur du site commente : « Nous sommes très fiers de ce que nous accomplissons. Le développement des technologies de l'industrie du futur au sein de notre établissement fait de nous un véritable acteur de la transformation industrielle française. »

Il ajoute : « Début juillet, l'un de nos produits, l'étiquette bagage connectée, a été exposé au Palais de l'Élysée lors de la Grande Exposition du Fabriqué en France. Ce fut un vrai honneur d'avoir été sélectionné et d'avoir pu mettre en valeur notre savoir-faire. »

L'entreprise prépare déjà son 60ème anniversaire qui sera célébré en septembre 2024. Pour plus d'informations sur la société, visitez paragon-id.com.



Une aide soignante indépendante à domicile sur Argent



Mme Élise TORTAY

06 22 53 79 52

elisetortay.aidesoignante@orange.fr



Le Chai Martin



©Chai Martin

Depuis maintenant 4 ans, la cave Chai Martin s'est implantée dans les anciennes écuries du Château d'Argent-sur-Sauldre. Propice à la conservation du vin grâce à son exposition plein nord et à sa position semi-enterrée, c'est le lieu idéal pour développer une activité de caviste. Situé sur la route de Bourges et entouré de propriétés de chasse de Sologne, ce commerce compte désormais une clientèle de passage mais également une clientèle de proximité.

Large d'une sélection de vins de vignerons indépendants de toute la France, convenant à tous les budgets, la cave compte à ce jour plus de 1500 références de vins, spiritueux et d'épicerie fine. Elle diversifie maintenant ses prestations en développant des services tels que la location de tireuse à bière ou la privation du bar à vins pour des événements.

Avec le soutien de la Mairie depuis le début de l'activité, Chai Martin a pu agrandir son lieu de vente et plus récemment créer un bar à vins. En effet, depuis le 8 Juillet 2023, ce nouveau lieu chaleureux vous accueille les jeudis et vendredis soir de 18h30 à 21h. Vous pourrez y déguster des produits locaux comme des crottins de Chavignol, frais ou en tartines, de la charcuterie ou bien des produits de saison. Le but est de pouvoir accompagner ces mets avec une sélection de vins au verre, qui varie chaque semaine, ou d'une bouteille que vous allez directement retrouver dans la cave.

Cet été, la cave fêtera son 5ème anniversaire le samedi 27 juillet sur la Place du Château. Comme chaque année, cet événement festif fait venir de plus en plus de vignerons de toute la France pour se rassembler autour de la gastronomie et du vin.

Finalement, c'est en partageant des moments de convivialité autour de produits de qualité que l'on peut redonner vie à ce magnifique lieu chargé d'histoire. N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir la cave Chai Martin et son Troquet !

Charles MARTIN



06 37 09 40 97

charles.chaimartin@gmail.com

Dydy Beauty's Glam : prothésiste ongulaire et beauté du regard

Le salon Dydy Beauty's Glam vous propose par ses différentes activités de prendre soin de vous et de votre beauté. Je vous accueille au sein de mon salon dans une ambiance chaleureuse. Je suis disponible, flexible et à l'écoute pour un moment de partage et de détente. Au plaisir de vous rencontrer.

Cindy EMALI



Horaires :

Lundi au vendredi : 10h00 - 18h00

Samedi : 9h00 - 15h00



6 rue Nationale

contact.dydybeautysglam@gmail.com

07 69 43 57 81



L'Atelier des Fleurs Semées

Après 10 années passées dans le domaine social, j'ai souhaité donner un autre tournant à ma vie professionnelle en créant mon atelier de décoration florale.

Depuis mai 2022, je crée, pour vous, des décorations qui viendront fleurir vos intérieurs. J'ai fait le choix de travailler en atelier et de proposer des créations uniques et sur mesures. Et parce qu'il y a des événements importants, c'est avec joie que j'imaginerai et installerai la décoration florale de vos jolis jours. Travaillant dans une démarche écoresponsable, j'ai à cœur de proposer des créations en utilisant un maximum de fleurs françaises.

Un projet? Une envie? Je reçois sur rendez-vous à l'atelier.

Élodie GALLET



©Dorothee Buteau



desfleurssemees@gmail.com
Facebook et Instagram : @desfleurssemees

Changement de propriétaires au Manoir de la Sauldre

Le Manoir de la Sauldre, situé aux Grands Berthelots, lieu-dit d'Argent-sur-Sauldre, vous accueille au cœur de sa forêt, de son parc et de ses étangs. Un lieu où résonne calme et tranquillité, où il fait bon vivre. L'idéal pour se déconnecter du quotidien et venir à la rencontre de la nature et de ses animaux (sauvages mais aussi des alpagas et des chevaux). Prendre le temps, balades en forêt à pied, en vélo, flâner au bord des étangs et de la piscine, faire un tour en pédalo, pêcher...



©Manoir de la Sauldre

Au Manoir de la Sauldre vous viendrez : fêter vos événements dans sa salle de réception en profitant des extérieurs et de son parc arboré ; séjourner en famille, entre amis en chambres d'hôtes et/ou gîtes.

Nous sommes à votre disposition pour une découverte du Manoir de la Sauldre.

Valérie et Hervé CAIRE

www.manoirdelasauldre.fr
06 08 49 21 23
valerie.caire.mdls@gmail.com



Le Balto

Le Balto a été repris au mois de mai 2023 par Floriane BRAULT et Alexandre BAUCHET. Vous pouvez retrouver leurs activités sur la page Facebook Le Balto - Argent Sur Sauldre.

Horaires :

Lundi au mercredi : 7h00 - 19h00

Jeudi : 7h00 - 14h00

Vendredi et samedi : 7h00 - 20h00

Dimanche : 7h00 - 13h00



©Le Balto



02 48 73 87 01



Jean LEBRUN, 66 ans de passion et de bénévolat pour le cinéma !

Jean a commencé dès l'âge de 14 ans à fréquenter la cabine de projection du Modern' Cinéma à Argent-sur-Sauldre jusqu'en 1963 année de son service militaire.

Il intègre alors le cinéma des armées au fort d'Ivry sur Seine près de Paris. Il obtient son CAP d'opérateur projectionniste. Envoyé un an à Toulouse, il assure les projections pour les militaires dans une salle de 600 places dotée de projecteurs double postes à charbon, ancêtre du matériel actuel demandant rigueur et dextérité. Un travail auparavant plus proche de l'artisanat : « À l'époque, on n'avait pas le temps de regarder le film ».



De retour à Argent, il assure bénévolement jusqu'en 1991 le rôle de projectionniste au cinéma tout en travaillant comme potier à la poterie Renault. Il y a six séances par semaine et Jean s'occupe de la logistique, du montage et du transport des lourdes bobines et ce souvent avec l'aide de son épouse.

Si la vie l'a un temps tenu à l'écart des salles obscures, il renoue avec sa passion lors de la construction, sous la mandature de Denis Mardesson, d'un ciné flambant neuf, l'Argentis, où il officie depuis vingt ans en tant que bénévole au sein de l'association créée sous l'impulsion du président Alain Gourdou.

Jean Lebrun met depuis ses compétences professionnelles au service du cinéma de la commune qui l'a vu naître, formant les nouvelles recrues, et transmettant conseils et anecdotes à ceux qui l'entourent.

Le vendredi 06 octobre 2023, Jean s'est vu remettre la médaille du Mérite cinématographique, au grade de chevalier par M. Francis FOURNEAU (à droite sur la photo), programmateur de l'établissement, et M. François THIRRIOT (à gauche sur la photo), président du Syndicat français des théâtres cinématographiques et vice-président de la Fédération nationale des cinémas français au cinéma d'Argent-sur-Sauldre.



Hommage à Gérard BALSON

Au mois d'août, nous avons eu la tristesse d'apprendre le décès de Gérard BALSON après un long combat contre la maladie.

Très investi dans la vie Argentaïse, il a grandi et commencé sa carrière dans la Meuse. Arrivé dans la région en 1974, il intègre le lycée Bernard Palissy de Gien en tant que secrétaire d'intendance pendant 5 ans, puis prend la gestion du collège des Clorisseaux à Poilly-lez-Gien. Promu en 1982, il rejoint le Cher pour occuper le poste d'agent comptable des collèges d'Aubigny-sur-Nère et d'Henrichemont. Ayant depuis longtemps des amitiés franco-allemandes, il fut l'un des membres à l'origine de la création du comité de jumelage Aubigny-Vlotho en 1989.

Après 41 ans passées à l'éducation nationale, il prit sa retraite en 2008 pour se consacrer aux voyages, notamment en Italie et en Corse, à la lecture, au cinéma, aux expositions, aux salons et aux musées. Toujours dévoué il fut de nombreuses années membre du bureau de l'association des Marcheurs-Randonneurs Argentaïses.

Gérard Balson avait reçu en 2012 le titre de Chevalier des Palmes Académiques des mains de Denis MARDESSON avec beaucoup d'émotion, pour son dévouement, son engagement, sa droiture et son honnêteté.

Nous adressons nos sincères condoléances à son épouse Marie-Paule, leur fils Arnaud, et Lily sa petite-fille.

La crèche Les P'tits Plumeux

Après des travaux de rénovation réalisés par nos agents : peinture, pose de plinthes... De gros travaux dans la cour extérieure ont eu lieu avec l'installation d'un grand store pour faire de l'ombre et la pose d'un sol souple et de gazon en rouleau. Le budget des travaux est de 38 700 €, financé par la commune avec l'aide la CAF. Les P'tits Plumeux peuvent désormais profiter pleinement de leur cour en toute sécurité.

Le bureau nous a fait part de la démission de certains de ses membres, alors si vous avez envie de vous engager dans une association pour aider Les P'tits Plumeux à perdurer, n'hésitez pas à prendre contact avec la directrice de la crèche M^{me} Estelle GITTON ou la présidente de l'association M^{me} Fanny TRIVIAUD.



Le centre de loisirs

Comme tous les étés, notre Centre de Loisirs a affiché complet. De nombreuses activités diverses et variées étaient proposées avec en finalité une sortie à Nigloland !

Aux vacances de la Toussaint, même succès, plus de 40 enfants de la maternelle au CM2 ont rempli la structure. Le thème de ces petites vacances : Halloween bien sûr ! L'automne, la visite du domaine du Ciran, les chasses au fantômes... autant d'activités pour amuser nos petits bambins.

Pour les vacances de Noël, repos bien mérité pour nos animateurs ! Vous les retrouverez à partir du 8 janvier sur les temps d'accueil périscolaire et ils vous donnent rendez-vous pour les vacances d'hiver du 24 février au 10 mars 2024.



La maison des jeunes

Un bel été pour nos jeunes, de nombreuses sorties et activités ont été proposées : la fabrication des décors du comice sur les monuments du monde (encore merci à eux !) et du sport, beaucoup de sport. Une collaboration avec Bad'Argent, du bowling à Bourges, une journée athlétisme avec l'Athlétic Club d'Aubigny et l'accrobranche à Nançay font partie des beaux moments passés ensemble.

Sur les vacances de la Toussaint, plusieurs partenariats et rencontres ont eu lieu également, avec plus d'une vingtaine de jeunes : une soirée frissons avec les Jeun'en Folie, une après-midi au Château de Saint-Brissson et une rencontre avec les maisons des jeunes de Vailly-sur-Sauldre et d'Aubigny-sur-Nère...

Zoom sur la jeunesse



L'école maternelle

La rentrée scolaire s'est effectuée sous un beau soleil. Les 40 enfants inscrits étaient ravis de profiter des jeux de cours avant d'entamer une année bien remplie. Le mois de septembre permet aux enfants de faire connaissance, de créer des liens avec leurs pairs et avec les maîtresses. Bref, on apprend à se connaître !

Octobre est inconditionnellement le mois d'Halloween pour nos élèves. On ne pouvait pas manquer cette occasion pour se déguiser et vous faire peur !

Les enseignantes, Edwige Duclos-Collet et Michaële Seite



L'école élémentaire



Un nouveau mode de communication

L'ENT PrimOT est un espace numérique de travail accessible sur Internet, spécialement conçu pour les écoles. Il regroupe des outils et des ressources destinés aux élèves, aux familles et aux enseignants.

Depuis la rentrée 2022, Les enseignants de l'école et l'adjointe aux affaires scolaires utilisent PrimOT pour communiquer avec les familles. C'est un outil rapide qui permet d'échanger collectivement ou individuellement via le coin des parents. Grace au cahier de texte, on peut accéder aux devoirs. Il permet d'avoir un blog pour chaque classe.

Initiation à la programmation en décembre 2023

Le Blue-Bot, par l'intermédiaire d'une barre de programmation sur laquelle les enfants placent des cartes d'instruction, initie au codage. Une application sur tablette ou sur PC est également disponible pour développer la notion d'algorithme et structurer la pensée.

L'équipe enseignante



Que ce passe-t-il dans le cimetière ?

Comme vous nous en avez fait la remarque, les allées du cimetière municipal sont le théâtre d'une activité végétale intense, nous en avons bien conscience. Nous avons une confession à vous faire : depuis le 1^{er} janvier 2023, la loi nous interdit d'utiliser des produits chimiques pour traiter les mauvaises herbes jusque dans le cimetière !

Cette contrainte a rendu l'entretien des espaces non bitumés et non enherbés, comme les allées du cimetière, bien difficile à tenir aussi impeccablement qu'avec l'action des produits chimiques et ce, malgré le temps passé par notre équipe municipale des espaces verts.



Sachez que nos équipes ont gardé le même effectif. Ils font de leur mieux, mais les mauvaises herbes persistent et redoublent même de vigueur avec la météo propice à leur prolifération que nous avons connue cette année alternant pluie et soleil.

Que pouvons-nous faire ? Les autres communes rencontrent la même problématique. Des tentatives d'engazonnement sont testées, sans avoir le succès espéré.

Nous y réfléchissons et sommes prêts à accueillir toutes les bonnes volontés.

La plantation des arbres dans le parc

Suite à l'étude d'orientation et de gestion du parc réalisée en début d'année, les premiers arbres en bas du parc le long de la rivière ont été plantés. Ces arbres vont permettre d'aider à la consolidation des berges et développer de nouvelles essences adaptées au milieu et aux nouvelles conditions climatiques. Les essences plantées sont des noisetiers, des aubépines, des aulnes et des saules. Nous remercions le Rotary Club Aubigny-Argent qui nous fait don de 20 arbres.



Une nouvelle association : la Fabrique en Folie

L'association « La Fabrique en Folie », née en février 2023, est le résultat d'une longue réflexion personnelle qui s'appuie sur le concept, qui est devenu notre slogan, « S'amuser à vous distraire ». En effet, c'est dictée par l'enthousiasme général lors de nos participations aux pièces de théâtre organisées avec le réseau des bibliothèques du territoire, que l'idée de prolonger ce plaisir a commencé à germer.

Nous, Corinne QUESADA, Benjamin CHAUSSEON et moi-même, Didier QUESADA, membres fondateurs de l'Association, tenons à proposer des animations originales, ludiques et culturelles, entièrement imaginées, conçues et réalisées par nos soins.

De ce fait, les membres de l'association qui le désirent, peuvent prendre part à ce processus de conception ou d'animation de nos différents projets.

Nous nous appuyons sur le partage des compétences de chacun (créatives, techniques ou artistiques) qui nous rapprochent et nous amènent son lot de bonnes surprises. La bienveillance et le talent sont présents sur le territoire.

Puisque nous sommes domiciliés à Argent sur Sauldre, la commune aura, si elle le désire, la primeur de nos manifestations culturelles et ludiques. Cependant, nous avons à cœur de nous « exporter » au-delà sur le territoire Sauldre et Sologne et plus en fonction de la proximité.

Nous avons déjà apporté notre « plaisir de vous distraire » à Ste Montaine, Aubigny sur Nère, Argent sur Sauldre (Comice agricole) et nos prochaines représentations auront lieu à La Chapelle d'Angillon et Chaon, en Novembre et Décembre 2023.

Un projet de jeu éducatif pour les enfants sous la forme d'une animation interactive autonome est en cours de préparation et sera proposé à la Bibliothèque d'Argent sur Sauldre au cours du 1er trimestre 2024. Il sera, ensuite, proposé aux autres structures pouvant accueillir ce type d'animation et dont les bibliothécaires sont membres de l'Association.

Notre moteur est l'imagination, l'inventivité, l'originalité et le partage avec un petit grain de folie...



Contact :

Didier QUESADA, président
07 89 50 49 59
lafabriqueenfolie@gmail.com

Didier QUESADA

Un nouveau nom pour le terrain de motocross



Le 04 mars 2023 le circuit du motocross a été renommé « Circuit du motocross Nicole Hays-Broual » en l'hommage à une bénévole historique du moto club.

Nicole Hays-Broual a notamment redonné vie au circuit argenteais au début des années 50, elle a été trésorière de l'association jusqu'en 2013 et restera très active dans l'association.

Sa sœur et sa petite fille ont procédé au dévoilement d'une plaque commémorative installée à l'entrée du club house en présence de nombreux membres du club.

Tribune de l'opposition municipale « Bien vivre ensemble »

Chers Argentaises et Argentais. La commune a été privée de son unique médecin entre juillet et octobre de cette année. Nombreux sont ceux d'entre vous qui ont cherché en vain une prise en charge médicale dans les communes voisines durant cette période. Impossible bien sûr d'être accepté par un nouveau médecin traitant. Ceux qui exercent sur notre territoire de Sauldre et Sologne sont débordés et ne peuvent plus prendre de nouveaux patients. Et ce n'est pas le bus médical affrété par le Conseil Départemental, lequel n'a commencé ses visites bimensuelles qu'à partir du mois d'octobre qui allait régler le problème, pas plus d'ailleurs que la téléconsultation développée avec clairvoyance et efficacité par notre pharmacie dans son domaine d'intervention. Pour la 18^{ème} commune du département par l'importance de la population, cette situation est anormale et hautement préjudiciable. Comment penser qu'Argent saura attirer de nouveaux habitants ou des entreprises si elle n'a plus de médecin ? N'oublions pas qu'il est de la mission essentielle des élus communaux, notamment sous l'impulsion du premier d'entre eux, de garantir à leurs administrés un droit d'accès permanent à une offre de soins de qualité et de proximité. Pour notre part nous avons anticipé, dans notre programme électoral de 2014, les difficultés que la commune allait inévitablement rencontrer dans les 6 ans à venir compte tenu de « l'effet ciseau » d'une demande de soins accrue par l'effet du vieillissement de la population et du départ prévisible de certains médecins de passage. Nous avons donc raison d'en faire une question prioritaire en proposant que la commune engage sans tarder les moyens incitatifs nécessaires pour l'installation ou le maintien de professionnels de santé ainsi que les démarches pour créer une maison médicale communale participant à la permanence des soins. Nous n'avons eu de cesse de soutenir cette démarche d'élus d'une opposition constructive. Nous avons obtenu partiellement satisfaction avec la rénovation prochaine des locaux professionnels occupés par notre praticienne... Mais ce cabinet du boulevard Théophile Pellé est-il adapté à l'exercice de cette profession ? Il est permis d'en douter. Que deviennent les locaux du cabinet médical de la rue Soyers, davantage fonctionnels mais aujourd'hui vacants ? Ne pourraient-ils pas être mieux employés ? Mais surtout la commune doit offrir à ses futurs médecins des conditions d'exercice attractives, correspondant au mode de vie actuel. La sécurité au sein du cabinet, la décharge des contraintes administratives, un exercice collectif et un partage des tâches coordonné, enfin et surtout une vie personnelle et de famille normale dans un environnement serein. Argent, avec sa pharmacie moderne et innovante, pouvant aussi compter sur le dynamisme de ses infirmières et kinésithérapeutes comme sur les immenses qualités de son dernier médecin, a la chance de pouvoir maintenir une offre de soins de proximité presque complète. C'est pour cela que nous sommes convaincus que seul l'exercice de la médecine générale au sein d'une structure collective voire pluridisciplinaire est la solution. Le code des collectivités territoriales permet à La commune comme à un groupement de communes tel que Sauldre et Sologne de financer une telle maison médicale. C'est à Argent et non ailleurs qu'elle doit être implantée. Vous souhaitant une excellente santé pour 2024, croyez chers concitoyens, en nos sentiments très dévoués.

Tribune de la majorité municipale « Avec vous, continuons à faire vivre Argent »

Chères Argentaises, Chers Argentais,

Face aux grands discours et aux effets de manches, nous préférons et préférerons toujours l'action, au quotidien, à vos côtés.

La désertification médicale n'est, malheureusement, pas un souci propre à Argent, ni au département du Cher, ni à la région Centre Val de Loire mais bel et bien national. Seules des décisions fortes prise à ce niveau permettront d'endiguer durablement ce fléau.

Contrairement à ce que l'on vous laisse entendre, la construction de maisons médicales, n'est pas le remède miracle pour faire face à cette situation. Beaucoup d'entre elles, coûtant des centaines de milliers d'euros, à grand renfort d'argent public, restent aujourd'hui désespérément vides de médecin généraliste comme nous pouvons tous le constater.

Parfaitement conscients du problème, pour pallier nos difficultés nous avons travaillé en concertation permanente avec les acteurs de la santé installés sur la commune, c'est l'union qui permet d'avancer et de trouver des solutions concrètes.

Nous tenons à remercier le conseil départemental, qui nous soutient, en nous ayant permis d'intégrer la tournée du bus médical itinérant. Victime de son succès, nous devons le partager avec de nombreuses autres communes du département qui font face aux mêmes difficultés que nous. Ce dispositif a permis de pouvoir rencontrer un médecin rapidement. Le Conseil départemental participera financièrement à la rénovation de cabinet médical via le contrat de territoire.

La qualité de vie à Argent et son développement sont les moteurs de notre action que nous menons avec force et détermination, sur le terrain, jour après jour, avec vous et pour vous.

Nous vous souhaitons une très belle année 2024.



Ils sont nés...

10 naissances depuis mars 2023 :

Noa LAMOUR, le 24 juin 2023	Jules PAUCHET, le 27 septembre 2023
Loan JEAUNEAU, le 30 juin 2023	Léa MARÉCHAL, le 29 septembre 2023
Elanor JAJKO, le 1 ^{er} juillet 2023	Léo DUBOURJAL, le 12 novembre 2023
Mouameng THORBOUALY, le 24 juillet 2023	Léïa JULIEN MVUAMA, le 12 novembre 2023
Chloé BLANC, le 29 août 2023	

dont les parents ont autorisé la publication dans le bulletin

Ils se sont mariés...

3 mariages ont eu lieu depuis le début de l'année dont :

Marie GUILLEMIN & Bruce BARÉA
2 septembre 2023

qui ont autorisé la publication dans le bulletin.

Ils nous ont quitté...

Juin

Raymond MALAPERT, le 18.06.2023
Simone GIRAULT, le 22.06.2023
Lucienne VANBOSTAL, née GÉRARD, le 03.08.2023

Juillet

Halima COLO, née BAMCOLO, le 08.07.2023

Août

Lucienne VANBOSTAL, née GÉRARD, le 03.08.2023
Gérard BALSON, le 11.08.2023
Yvette LE ROUX, née BOISSEL, le 12.08.2023
Françoise DERQUÉ, née TRESCOS, le 24.08.2023

Septembre

Véronique GUILBERT, née DEJOIE, le 11.09.2023
Yvonne JACQUELIN, née EVEZARD, le 15.09.2023
Raphaël RUFFIN, le 20.09.2023

Octobre

Gilberte VIÉ, née GAUDRY, le 03.10.2023
Mauricette RAYER, née LEMONNIER, le 07.10.2023
Nicole MAUBERT, née PERRIÈRE, le 08.10.2023
Michel QUESNOT, le 08.10.2023
Pierre GAUTHIER, le 15.10.2023
Guy GUÉRIN, le 16.10.2023
Bernard TURPIN, le 17.10.2023
Edith GRESSIN, née CHAUVEL, le 27.10.2023

Novembre

Eliane COUËT, née LEPRÊTRE, le 06.11.2023
Jeanine LACOUR, née JACQUET, le 11.11.2023

